

**Commission cantine du 14 novembre 2013
à 18h45 – Mairie**

Présents :

Membres AP2E : Mesdames Fouineau et Girard, Monsieur Planche

Enseignants : Monsieur Camboulive (Mme Duval excusée)

Représentant du personnel : Madame Le Roy

Représentants de la commune : Mesdames Crochard et Couasnon, Messieurs Franco et Corbin.

1- Point travaux effectués par Bruno Corbin

- Le couloir menant de la cuisine au préfabriqué sera couvert (protection des agents lors du passage avec les chariots)
- L'Entrée des enfants dans le préfabriqué se fera par la cour ; il y aura 4 marches pour y accéder.
- Les 9 modules qui ont été installés sont équipés de 3 pompes à chaleur et de convecteurs ; l'ensemble est plus grand que la cantine actuelle
- Les anciens sanitaires du haut de la cour vont être transformés provisoirement en lingerie et vestiaires pour les agents de service qui demandent l'installation d'un ballon d'eau chaude
- Démarrage des travaux prévus en janvier 2014 avec l'objectif d'une fin de travaux avant la rentrée prochaine.

2- Sanitaires

- Point d'eau prévu à l'intérieur du préfabriqué ; en revanche le lavage des mains des enfants se fera dans les toilettes côté classe Céline Piffard sous le regard vigilant des agents.

3- Organisation de la cour pendant les travaux

- Le Préau sera inaccessible le temps des travaux. Les enfants sortiront par le portillon côté bibliothèque.
- Un barnum sera mis en place le long du muret séparant les 2 écoles, afin que les enfants puissent se protéger en cas d'intempéries. Une réflexion sera faite par l'équipe enseignante pour alterner les récréations par classe. M. Camboulive et les parents demandent d'être vigilants sur la sécurité de cette installation, en particulier protéger les poteaux par des mousses pour les enfants ne se cognent pas

4- Port de Protections auditives pour le personnel

- Il est évoqué par AP2E le bruit dans le réfectoire supporté par les agents. Le bruit enregistré par un sonomètre apporté par AP2E a enregistré 90 dB en maternelle et 89 dB en élémentaire : Monsieur Franco souligne que nous manquons d'éléments (est ce que l'appareil est normé ? au bout de combien de temps d'enregistrement du bruit pouvons-nous dire que le taux est élevé ? ...) La municipalité va se rapprocher de l'inspection du travail afin de connaître les modalités sachant que les travaux du réfectoire réduiront fortement ces taux (matériaux adaptés, mobilier adapté...). Monsieur Franco et Madame Crochard informent AP2E que ces questions sont de l'ordre du CHSCT et non d'une commission cantine.
- L'AP2E indique que cette mesure est indicative et n'a pas valeur d'audit mais sera un point de référence pour mesurer les améliorations certaines apportées par le nouveau bâtiment

5- Cohabitation maternelle-élémentaire

- Il est évoqué par l'association AP2E un cas personnel : un enfant de l'école maternelle ne voulait plus manger à la cantine car il était effrayé lorsqu'un agent a réprimandé un enfant de l'école élémentaire devant lui . La municipalité rappelle aux parents d'élèves qu'il ne faut pas hésiter à venir voir Mireille Le Roy ou autre agent si soucieux en cantine.

6- Gestion du pain et des surplus

- Depuis le message passé dans l'info cantine et le rappel des règles par les agents : les enfants ont assimilé les conditions (ne pas couper leur appétit) ; ils ont suffisamment de pain et les agents refont le tour de table pour proposer à nouveau des légumes (constat fait par les parents lors du repas pris à la cantine).

7- Comment les Tables sont-elles constituées

- Les enfants qui ne viennent pas tous les jours à la cantine attendent que les agents les installent par contre les habitués ont leur place attitrée.
- Le panier à couvert posé sur chaque table fait gagner un temps précieux aux agents. Cette idée vient d'une cantine en Ille et Vilaine visitée par Géraldine Crochard et Anita Portalès. Les enfants participent au rangement de la table avec enthousiasme.

Le prochain RDV aura lieu le jeudi 6 février 2014 à 18h45 à la mairie